

1^{er} novembre 2011

11.185
ad 11.042

Postulat Gilbert Hirschy

Pour une pérennisation de la surface agricole utile

Notre canton offre la particularité de ne pas être extensible et c'est fort regrettable étant donné les enjeux en termes de demandes de permis de construire que ce soit de l'habitat ou de l'industrie, d'infrastructures ou de loisirs.

La surface forestière est protégée depuis 150 ans; elle a même augmenté par l'abandon dans les endroits les plus escarpés de l'exploitation agricole.

Le Conseil d'Etat a l'intention de pérenniser les vignes à hauteur de 600 ha.

La surface agricole utile (SAU) reste le parent pauvre de notre sol neuchâtelois car elle ne bénéficie d'aucune protection face à la forte demande alors que nous sommes déjà sous doté en matière d'autonomie alimentaire.

Nous demandons au Conseil d'Etat de venir avec une proposition de protection de la SAU au même titre que les vignes et les forêts.

Cosignataires: L. Debrot, N. de Pury, K. Phildius, M.-F. Monnier Douard, T. El Kadiri, T. Buss, M. Zurita, F. Konrad, D. Ziegler, F. Jeandroz, J.-B. Steudler, D. de la Reussille, T. Bregnard, R. Aeberhard, V. Pantillon, G. Würgler, D. Calame, B. Wenger, S. Vuilleumier, P. Herrmann, C. Maeder-Milz, T. Perret, C. Hostettler et F. Monnier.

1^{er} novembre 2011

11.185
ad 11.042

Postulat Gilbert Hirschy

Pour une pérennisation de la surface agricole

Notre canton offre la particularité de ne pas être extensible et c'est fort regrettable étant donné les enjeux en termes de demandes de permis de construire que ce soit de l'habitat ou de l'industrie, d'infrastructures ou de loisirs.

La surface forestière est protégée depuis 150 ans; elle a même augmenté par l'abandon dans les endroits les plus escarpés de l'exploitation agricole.

Le Conseil d'Etat a l'intention de pérenniser les vignes à hauteur de 600 ha.

La surface agricole reste le parent pauvre de notre sol neuchâtelois car elle ne bénéficie d'aucune protection face à la forte demande alors que nous sommes déjà sous doté en matière d'autonomie alimentaire.

Nous demandons au Conseil d'Etat de venir avec une proposition de protection de la SAU au même titre que les vignes et les forêts.

Cosignataires: L. Debrot, N. de Pury, K. Phildius, M.-F. Monnier Douard, T. El Kadiri, T. Buss, M. Zurita, F. Konrad, D. Ziegler, F. Jeandroz, J.-B. Steudler, D. de la Reussille, T. Bregnard, R. Aeberhard, V. Pantillon, G. Würigler, D. Calame, B. Wenger, S. Vuilleumier, P. Herrmann, C. Maeder-Milz, T. Perret, C. Hostettler et F. Monnier.